

LE JOURNAL

Canadienne

QUATRIEME ANNEE—N° 61

MONTREAL, VENDREDI MATIN, 27 FEVRIER 1903

LE N° 100, UN CENTIN

Les Grands Projets de MacKenzie et Mann

Le puissant syndicat a acquis la charte du chemin de fer projeté Morden and North Western, et il est en train de se constituer une flotte pour le service de l'Atlantique.

LES NEGOCIATIONS AVEC LA LIGNE TURET

Toronto, 26. — Une édition spéciale de la "Gazette du Canada" annonce que le Canadian Northern a acquis la charte du chemin de fer Morden and North Western, qui est actuellement en Angleterre, doit conclure avec M. P. MacKenzie et Mann, il y a plusieurs districts qui ne peuvent présentement être traversés qu'en vertu de la charte en question. Par la fusion des intérêts des deux compagnies, le Canadian

Northern sera plus libre d'étendre ses ramifications dans tout le Manitoba. Le Canadian Northern aura aussi quelques navires sur le service de l'Atlantique pendant la prochaine saison. M. MacKenzie, qui est actuellement en Angleterre, doit conclure avec M. P. MacKenzie et Mann, il y a plusieurs districts qui ne peuvent présentement être traversés qu'en vertu de la charte en question. Par la fusion des intérêts des deux compagnies, le Canadian

La Commission Internationale

Le sénateur Fairbanks n'a encore reçu de sir Wilfrid Laurier aucune réponse à l'invitation qu'il lui a adressée au sujet de la prochaine réunion de la commission conjointe

Washington, 26. — Bien qu'un montant de \$500 ait été affecté au budget, aux dépenses de la haute commission conjointe, il n'est pas certain que cette commission se réunira l'été prochain.

Le sénateur Fairbanks, chef des délégués des Etats-Unis, n'a encore communiqué au département d'Etat aucune réponse de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, à l'invitation qu'il lui a adressée en vue d'une réunion de la commission pour étudier les questions pendantes entre les deux pays, autres que la question des frontières de l'Alaska.

On croit cependant que les Canadiens veulent d'un bon œil la reprise de travail qui doit amener la solution de ces questions, et que la seule raison du retard apporté à répondre à l'invitation est l'incertitude de la réunion, car il faudrait choisir une date qui ne tomberait pas pendant une session du Parlement Canadien.

L'allocation accordée par le Congrès a été placée dans le bill des dépenses diverses, afin qu'elle soit toujours disponible au cas où on recevrait une réponse favorable. Il est possible que des changements soient faits dans le personnel qui a d'abord représenté les Etats-Unis dans la commission, à cause de l'état de santé de quelques-uns des anciens membres.

Le Grand-Tronc et la Ligne Allan

Londres, 26. — Les officiers de la ligne Allan, tant de Glasgow que de Liverpool, ment formellement la nouvelle que le Grand-Tronc ait entamé des négociations pour l'achat de ceux de ces navires qui voyagent entre le Canada

et les ports anglais. Dans les cercles généralement bien informés, on croit que, comme conséquence de l'achat de la ligne Beaver par le Pacifique, le Grand-Tronc essaie d'obtenir de la ligne Allan des taux de fret spéciaux.

LE CANADA ET L'ANGLETERRE

Londres, 26. — Au banquet offert aux membres canadiens du parlement anglais par le Colonial Club, hier, Lord Strathcona a dit qu'il était nécessaire que la mère-patrie encourageât l'émigration au Canada afin que ce dernier puisse plus tard fournir à la Grande-Bretagne tous les produits alimentaires dont elle a besoin. Les colonies pourraient aussi contribuer au maintien de la marine pour protéger les 3,000 milles de traversée océanique.

Le général Laurie a dit qu'il regrette que la mère-patrie n'ait rien fait pour répondre au tarif préférentiel, et qu'il pensait que l'Angleterre perdait une occasion de réchauffer l'impérialisme.

Sir Gilbert Parker a dit qu'il regrette qu'il n'y ait eu de whisky canadien, car il a dit qu'il était un des quelques députés de la Chambre des Communes opposés au War Office, que la mère-patrie protégeait le commerce canadien et que le Canada devait en conséquence contribuer à la défense.

Une dépêche à l'Evening Telegram dit à ce sujet : "Le sous-secrétaire du Bureau du Commerce a dit que le Canada n'aurait pas donné une préférence pour rien, vu que les taxes payées par les Anglais pour la défense de l'Empire et des colonies devaient l'indemniser."

La Question Vénézuélienne

Washington, 26. — On parle de la nomination par le président de M. Wayne MacVeagh comme représentant des Etats-Unis au tribunal d'arbitrage de La Haye qui doit siéger sur la question du traitement de préférence relative à la difficulté vénézuélienne. Cette nomination n'a pas encore été décidée d'une façon définitive, car il n'est pas encore sûr que les intérêts légaux des deux puissances non alliées ne soient pas en conflit à une seule personne. Dans ce cas, les autres puissances intéressées au même titre que les Etats-Unis auraient le droit de dire dans le choix de cette personne.

Washington 26. — M. Bowen a signé ce soir le protocole pour le règlement des réclamations du Mexique contre le Venezuela. Caracas, 26. — M. Wiener, le nouveau ministre de la France au Venezuela, qui est chargé de renouveler les relations diplomatiques entre les deux pays, est arrivé aujourd'hui à La Guayra sur le croiseur français le "Toucan".

Washington 26. — On a appris par des dépêches reçues de Caracas, que les représentants de la France, de l'Espagne et de la Belgique à Caracas, avaient proposé au président Castro un projet de règlement des réclamations

de leurs pays respectifs, indépendamment de celui qui est sous considération en ces puissances et les représentants de ces puissances à Washington. Le président Castro a suggéré à M. Bowen, il serait expédient de s'abstenir de signer les protocoles français, espagnol et belge, jusqu'à ce que ces gouvernements aient déclaré lesquels de leurs représentants, ceux qui sont à Caracas ou ceux qui sont à Washington, sont chargés des négociations. M. Bowen a répondu qu'il ne fera les mêmes représentations à l'ambassadeur français et au ministre espagnol, que s'ils n'ont pas l'intention de signer les protocoles qu'il leur a soumis. Les négociations pour le règlement de leurs réclamations devront se faire à Caracas. Ils ont été établis à leurs représentants demandant des instructions. Aucune réponse n'a été reçue des alliés concernant le protocole de La Haye que M. Bowen leur a présenté.

PERSONNEL

Dr. G. H. DESJARDINS, Oculiste a laissé définitivement l'Institut Ophthalmique et transporté son bureau au 500 RUE SAINT-DENIS, près du Carré Saint-Louis. Heures de consultation: 10 à 12 A. M., et 2 à 5 P. M. Téléphone Bell Ext 1240, 797-JOO.

OUVERTURE SOLENNELLE DE LA SESSION PROVINCIALE

Cette cérémonie officielle a lieu avec l'accompagnement des pompes ordinaires. Assistance nombreuse et distinguée

Le discours du trône est maigre. L'huissier de la Verge Noire, M. Pennée, éprouve une syncope. On présente les nouveaux élus. Liste des projets de loi qui seront soumis.

(De notre correspondant spécial)

Québec, 26. fév. — La rentrée des chambres pour la troisième session de la dixième législature a eu lieu cet après-midi, à 3 heures, au milieu du cérémonial ordinaire. Un peu avant 3 heures, le lieutenant-gouverneur sir L. A. Jetté, accompagné d'un brillant état-major, s'est rendu dans la salle du Conseil législatif où, peu de temps après, se sont réunis les conseillers et les députés pour entendre le discours du trône.

Une foule plus considérable que jamais, assistait, cette année, à l'ouverture de la session provinciale. Les galeries du Conseil législatif étaient bondées, et sur le parquet de la chambre, on remarquait un grand nombre de dames. Au nombre des invités se trouvaient Mgr Mathieu, C.M.G., recteur de l'Université Laval, l'évêque Dunn, M. le chanoine Guivier, les membres de la magistrature, les chefs des divers départements et plusieurs autres personnages officiels.

Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du trône suivant: DISCOURS DU TRÔNE Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative.

J'éprouve un vif plaisir à vous souhaiter la bienvenue au moment de la reprise de vos travaux législatifs. Il s'est produit durant l'année qui vient de s'écouler un événement dont le retentissement a été considérable dans l'empire et même dans le monde. Le couronnement à Londres, le 9 août dernier, de leurs Majestés le roi Édouard VII et la reine Alexandra. Mon gouvernement se faisant l'interprète des sentiments du peuple de cette province, avait chargé un de ses membres de la représenter en cette occasion.

Personne n'a oublié que cette grande cérémonie s'est déroulée à une date antérieure, avait été remise à raison d'une grave maladie du Roi. La profonde anxiété qui, à la réception de cette nouvelle s'est répandue parmi toutes les populations de l'Empire, a été le plus éloquent témoignage de l'affection sincère du peuple britannique pour son souverain. Je suis heureux de me joindre à toute la nation pour prier la divine Providence de donner maintenant à Sa Majesté un règne long, heureux et prospère.

L'Université a célébré, en juin dernier, le 50ème anniversaire de sa fondation. Les citoyens de cette province ont voulu lui donner à cette occasion une preuve non équivoque de leur appréciation de ce qu'elle a fait pour les hautes études, en lui offrant le produit d'une souscription publique. Mon gouvernement a été heureux de prendre part à cette manifestation et une somme sera inscrite au budget à cette fin.

Depuis la dernière session, l'un des membres distingués de l'administration a été enlevé à l'affection de ses concitoyens. L'hon. M. Deschênes possédait des qualités qui font les hommes publics et jouissait de l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Durant les quelques années qu'il a dirigé le ministère de l'Intérieur, il a été confidant et ami de la culture une impulsion considérable et lui a fait faire des progrès remarquables.

Mon gouvernement a continué à favoriser l'avancement de la colonisation dans cette province, et vous constaterez avec satisfaction que les efforts qui ont été faits ne l'ont pas été en vain. C'est ainsi que pour faciliter les communications et donner accès aux régions isolées, des points de colonisation ont été construits en assez grand nombre dans diverses parties de la province.

Une loi relative à l'indépendance de la législature. L'autorisation à la constitution en corporation des associations de pêcheurs pour l'exploitation de la pêche. L'amendement à la loi des différends ouvriers de Québec.

Le gouvernement a pensé que l'industrie de la province pouvait trouver de nouveaux éléments dans un régime qui comporterait plus de facilité pour l'exploitation des pouvoirs hydrauliques dont notre pays est si abondamment pourvu. Il s'est appliqué, dans un projet de loi qui sera soumis à votre considération, à faire disparaître les obstacles qui s'opposent à leur développement sans se dérober à la tâche de protéger les intérêts de ceux que la nouvelle législation pourrait affecter.

Les différences qui existent entre la loi électorale du Canada et celle de la province ont fait naître, dans l'application des difficultés qu'il importe de faire disparaître. Une refonte de la loi électorale vous sera soumise à cette fin.

La loi générale régissant les corporations de ville ne répond plus aux exigences actuelles. Un projet de loi vous sera soumis pour accorder aux cités et aux villes les pouvoirs nécessaires par des conditions nouvelles et assurer en même temps l'unité de réglementation que réclame l'usage public. Quelques autres projets également d'intérêt général vous seront aussi soumis.

Vous serez également appelés à délibérer sur l'adoption d'un grand nombre de projets de loi d'intérêt privé. Cette législation est plus considérable qu'elle ne l'a été encore jusqu'à présent et j'y vois un indice évident de la prospérité qui règne dans cette province. Je vous invite à étudier avec le plus grand soin tous ces projets de loi.

En vous laissant maintenant à vos travaux, je prie Dieu qu'il éclaire vos délibérations et continue de faire régner parmi vous cette bonne entente si puissante pour le succès de toute entreprise, afin que l'œuvre de cette session soit comptée plus tard comme une des plus favorables au progrès de cette province et au bien-être de sa population.

Lorsque les députés furent revenus dans leur salle de l'assemblée législative, trois nouveaux députés, élus durant la vacance, furent présentés à l'orateur et prirent leurs sièges. Ce sont: M. Caron, député de l'Islet, présenté par M. Roy, de Montmagny, et M. Chicoine, M. St-Pierre, député de Stanstead, présenté par l'hon. M. Leblanc, député de Soulanges, présenté par l'hon. L.P. Pelletier et M. Teller.

MM. St-Pierre et Bissonnette, conservateurs, ont pris leurs sièges dans les rangs de l'opposition. M. Caron, qui a été élu comme indépendant à l'Islet, en remplaçant de feu l'hon. M. Décarie, a cependant pris son siège du côté ministériel, aux applaudissements des députés libéraux.

Ce sont les trois nouvelles figures à la Chambre d'Assemblée, et elles ont évoqué pendant quelques instants le souvenir de trois disparus, l'hon. M. Décarie, M. Lovell et M. Bourbonnais. Tous les rapports de départements ont été déposés sur le bureau de la Chambre d'Assemblée, et elles ont commencé la lecture de la première séance.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône aura lieu demain. Lorsque la motion d'ajournement fut présentée, l'hon. L.P. Pelletier fit remarquer qu'il dût d'usage, à l'occasion de la mort d'un membre du gouvernement durant la vacance, de proposer une motion d'ajournement en signe de deuil. L'hon. M. Décarie, ministre de l'Agriculture, est décédé peu de temps après la dernière session, et le député de Dorchester suggère au premier ministre une motion dans ce sens.

Cette suggestion est immédiatement acceptée, et sur proposition de l'hon. M. Parent, appuyée par l'hon. L.P. Pelletier, la Chambre s'ajourne à demain, par respect pour la mémoire de feu l'hon. M. Décarie.

Après l'ajournement, l'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par l'hon. Dr. Lacombe, et secondée par l'hon. M. McKillop. Ce débat aura lieu demain.

Il y a quelques mutations de sièges. L'hon. M. Turgeon occupe maintenant le siège de son ancien collègue, M. Décarie, voisin du premier ministre. L'hon. M. Gagnon occupe l'ancien siège de M. Turgeon, et l'hon. M. Robitaille, le nouveau ministre, est son voisin.

L'Assemblée législative compte aujourd'hui un nouveau fonctionnaire, M. Laibert, l'ancien député de Lotbinière, qui remplace le Dr Laroque, comme sergent d'armes.

Le maire de Montréal présentera, jeudi prochain, aux autorités provinciales, une délégation des Juifs de Montréal. Ces messieurs viendront discuter avec les ministres certaines questions relatives à l'éducation des enfants de leur nationalité.

Pendant la lecture du discours du trône au Conseil, l'huissier de la verge noire, le capitaine Pennée, a eu une syncope, causée sans doute par la grande chaleur qui régnait dans la salle.

Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du trône suivant: DISCOURS DU TRÔNE Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative.

Plusieurs questions d'un intérêt public général vous seront soumises au cours de la présente session. Le contrat intervenu entre la province et les Frères de la Charité de St-Vincent de Paul, pour le maintien de l'école de réforme à Montréal, a pris fin le 31 août dernier et celui avec la communauté des sœurs de la Charité, pour la garde et le soin des aliénés atteints de la maladie de St-Ferdinand d'Hallifax, se terminera le 1er avril prochain. Mon gouvernement vous soumettra, pour obtenir votre ratification, les deux contrats qu'il a faits avec les communautés, pour les deux asiles. J'ai confiance que vous trouverez dans ces contrats des garanties suffisantes pour vous permettre de conclure que les intérêts de cette province y ont été sauvegardés.

Le gouvernement a pensé que l'industrie de la province pouvait trouver de nouveaux éléments dans un régime qui comporterait plus de facilité pour l'exploitation des pouvoirs hydrauliques dont notre pays est si abondamment pourvu. Il s'est appliqué, dans un projet de loi qui sera soumis à votre considération, à faire disparaître les obstacles qui s'opposent à leur développement sans se dérober à la tâche de protéger les intérêts de ceux que la nouvelle législation pourrait affecter.

Les différences qui existent entre la loi électorale du Canada et celle de la province ont fait naître, dans l'application des difficultés qu'il importe de faire disparaître. Une refonte de la loi électorale vous sera soumise à cette fin.

La loi générale régissant les corporations de ville ne répond plus aux exigences actuelles. Un projet de loi vous sera soumis pour accorder aux cités et aux villes les pouvoirs nécessaires par des conditions nouvelles et assurer en même temps l'unité de réglementation que réclame l'usage public. Quelques autres projets également d'intérêt général vous seront aussi soumis.

Vous serez également appelés à délibérer sur l'adoption d'un grand nombre de projets de loi d'intérêt privé. Cette législation est plus considérable qu'elle ne l'a été encore jusqu'à présent et j'y vois un indice évident de la prospérité qui règne dans cette province. Je vous invite à étudier avec le plus grand soin tous ces projets de loi.

En vous laissant maintenant à vos travaux, je prie Dieu qu'il éclaire vos délibérations et continue de faire régner parmi vous cette bonne entente si puissante pour le succès de toute entreprise, afin que l'œuvre de cette session soit comptée plus tard comme une des plus favorables au progrès de cette province et au bien-être de sa population.

Lorsque les députés furent revenus dans leur salle de l'assemblée législative, trois nouveaux députés, élus durant la vacance, furent présentés à l'orateur et prirent leurs sièges. Ce sont: M. Caron, député de l'Islet, présenté par M. Roy, de Montmagny, et M. Chicoine, M. St-Pierre, député de Stanstead, présenté par l'hon. M. Leblanc, député de Soulanges, présenté par l'hon. L.P. Pelletier et M. Teller.

MM. St-Pierre et Bissonnette, conservateurs, ont pris leurs sièges dans les rangs de l'opposition. M. Caron, qui a été élu comme indépendant à l'Islet, en remplaçant de feu l'hon. M. Décarie, a cependant pris son siège du côté ministériel, aux applaudissements des députés libéraux.

Ce sont les trois nouvelles figures à la Chambre d'Assemblée, et elles ont évoqué pendant quelques instants le souvenir de trois disparus, l'hon. M. Décarie, M. Lovell et M. Bourbonnais. Tous les rapports de départements ont été déposés sur le bureau de la Chambre d'Assemblée, et elles ont commencé la lecture de la première séance.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône aura lieu demain. Lorsque la motion d'ajournement fut présentée, l'hon. L.P. Pelletier fit remarquer qu'il dût d'usage, à l'occasion de la mort d'un membre du gouvernement durant la vacance, de proposer une motion d'ajournement en signe de deuil. L'hon. M. Décarie, ministre de l'Agriculture, est décédé peu de temps après la dernière session, et le député de Dorchester suggère au premier ministre une motion dans ce sens.

Cette suggestion est immédiatement acceptée, et sur proposition de l'hon. M. Parent, appuyée par l'hon. L.P. Pelletier, la Chambre s'ajourne à demain, par respect pour la mémoire de feu l'hon. M. Décarie.

Après l'ajournement, l'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par l'hon. Dr. Lacombe, et secondée par l'hon. M. McKillop. Ce débat aura lieu demain.

Il y a quelques mutations de sièges. L'hon. M. Turgeon occupe maintenant le siège de son ancien collègue, M. Décarie, voisin du premier ministre. L'hon. M. Gagnon occupe l'ancien siège de M. Turgeon, et l'hon. M. Robitaille, le nouveau ministre, est son voisin.

L'Assemblée législative compte aujourd'hui un nouveau fonctionnaire, M. Laibert, l'ancien député de Lotbinière, qui remplace le Dr Laroque, comme sergent d'armes.

Le maire de Montréal présentera, jeudi prochain, aux autorités provinciales, une délégation des Juifs de Montréal. Ces messieurs viendront discuter avec les ministres certaines questions relatives à l'éducation des enfants de leur nationalité.

Pendant la lecture du discours du trône au Conseil, l'huissier de la verge noire, le capitaine Pennée, a eu une syncope, causée sans doute par la grande chaleur qui régnait dans la salle.

Le lieutenant-gouverneur a donné lecture du discours du trône suivant: DISCOURS DU TRÔNE Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative.

Plusieurs questions d'un intérêt public général vous seront soumises au cours de la présente session. Le contrat intervenu entre la province et les Frères de la Charité de St-Vincent de Paul, pour le maintien de l'école de réforme à Montréal, a pris fin le 31 août dernier et celui avec la communauté des sœurs de la Charité, pour la garde et le soin des aliénés atteints de la maladie de St-Ferdinand d'Hallifax, se terminera le 1er avril prochain. Mon gouvernement vous soumettra, pour obtenir votre ratification, les deux contrats qu'il a faits avec les communautés, pour les deux asiles. J'ai confiance que vous trouverez dans ces contrats des garanties suffisantes pour vous permettre de conclure que les intérêts de cette province y ont été sauvegardés.

Le gouvernement a pensé que l'industrie de la province pouvait trouver de nouveaux éléments dans un régime qui comporterait plus de facilité pour l'exploitation des pouvoirs hydrauliques dont notre pays est si abondamment pourvu. Il s'est appliqué, dans un projet de loi qui sera soumis à votre considération, à faire disparaître les obstacles qui s'opposent à leur développement sans se dérober à la tâche de protéger les intérêts de ceux que la nouvelle législation pourrait affecter.

Les différences qui existent entre la loi électorale du Canada et celle de la province ont fait naître, dans l'application des difficultés qu'il importe de faire disparaître. Une refonte de la loi électorale vous sera soumise à cette fin.

La loi générale régissant les corporations de ville ne répond plus aux exigences actuelles. Un projet de loi vous sera soumis pour accorder aux cités et aux villes les pouvoirs nécessaires par des conditions nouvelles et assurer en même temps l'unité de réglementation que réclame l'usage public. Quelques autres projets également d'intérêt général vous seront aussi soumis.

Vous serez également appelés à délibérer sur l'adoption d'un grand nombre de projets de loi d'intérêt privé. Cette législation est plus considérable qu'elle ne l'a été encore jusqu'à présent et j'y vois un indice évident de la prospérité qui règne dans cette province. Je vous invite à étudier avec le plus grand soin tous ces projets de loi.

En vous laissant maintenant à vos travaux, je prie Dieu qu'il éclaire vos délibérations et continue de faire régner parmi vous cette bonne entente si puissante pour le succès de toute entreprise, afin que l'œuvre de cette session soit comptée plus tard comme une des plus favorables au progrès de cette province et au bien-être de sa population.

Les PEINTURES à PLANCHER "ISLAND CITY"

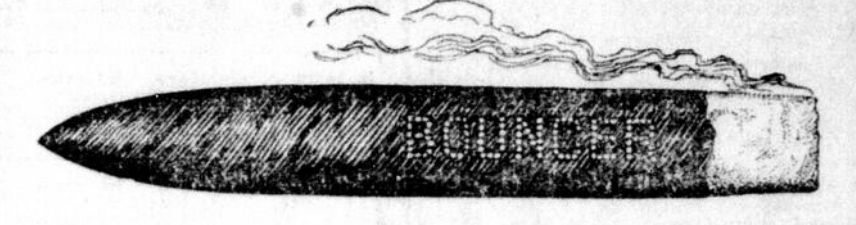


Sèchent en Huit Heures

P. D. DODS & CIE, Manufacturiers, 188 & 190 McGill, Montréal

VOULEZ-VOUS GAGNER CENT DOLLARS ?

Vous qui avez l'habitude de fumer un cigare à 10c, essayez donc le délicieux cigare de l'Union, le



à 5c.

Nous garantissons qu'il vous donnera autant de satisfaction que n'importe quelle marque à 10c, et si vous fumez beaucoup, vous aurez avant peu économisé une centaine de dollars que vous pouvez employer pour vos cigares. En vente partout et chez les restaurateurs sur tous.

L. T. O'Farrell, 551 rue Notre-Dame, Maisonnette; Restaurant Durand, 3204 rue Notre-Dame, Ste-Unde, Boileau, 1625 rue St-Jacques, St-Henri; Coderre & Richer, 539 rue Craig, et Oscar Dugas, 639 rue Ste-Catherine.

Manufacturé par ARMAND LARUE, MONTREAL.

COUTELLERIE !

Importée directement - Ce qui vaut une épargne de 25 p. c. à l'acheteur!

COUTEAUX de Table. Prix, depuis \$1.50 la douz. SERVICES à Déjeuner " \$1.00 la paire CISEAUX et CANIFS " 25c chaq. RASOIRS pour barbes dures. Prix depuis \$1.25 chaque COUTEAUX de Cuisine, "Sabbatier." Prix depuis 25c chaq. COUTEAUX et FOURCHETTES en Nickel et Argent plaqué! Prix depuis 65c douz.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

L.-J.-A. SURVEYER, - Quincaillier 6 Rue St-Laurent, Montréal.

MARINE AMERICAINE

Washington, 26. — Le sénateur filial, le comité des affaires maritimes, a rapporté aujourd'hui le bill du crédit de la marine. L'amendement le plus important recommandé par le comité concerne l'augmentation de la marine. Les dispositions insérées par le comité sont mises de côté et à leur place il est proposé la construction de quatre cuirassés de première classe sur le modèle général de l'Oregon et de deux croiseurs blindés de première classe sur le modèle du Brooklyn.

Les cuirassés ne devront pas coûter plus de \$9,200,000 chacun et les croiseurs \$2,750,000. Les cuirassés devront être de 12,000 tonnes de déplacement, les croiseurs de 9,500 tonnes. Le bill prévoit à ce que pas plus de deux de ces vaisseaux ne soient construits par le même constructeur et à ce qu'ils soient construits dans les chantiers du gouvernement à bénéfice d'une concurrence équitable.

aux Etats-Unis. Il a aussi dit : "Nous espérons qu'un commissaire anglais à esprit juste cédera." Le correspondant dit que le sénat des Etats-Unis n'a ratifié le traité qu'avec l'entente que MM. Root, Lodge et Turner seraient nommés. Le président Roosevelt voulait deux géographes célèbres, mais il a cédé à la pression.

DISSENTIMENTS MINISTERIELS

Une faction du cabinet Parent veut commettre un acte d'injustice L'ASILE DE BEAUPORT

Québec, 26 février 1903. (Dépêche spéciale.)

Il est rumor qu'il existe de sérieux dissensions dans le gouvernement local. Le premier ministre Parent insisterait pour faire repudier par un acte du parlement des obligations que le gouvernement a contractées vis-à-vis des anciens propriétaires à l'asile de Beaufort. Les sœurs de la charité, parties au contrat, refusent de se soumettre à cette infamie. Elles sont en cela supportées par les autorités de l'évêché. L'élément respectable du cabinet se range du côté des sœurs et refuse péremptoirement de se faire l'instrument des haines et des vengances de M. Parent par un acte qui déshonorerait la législature.

Dénégation

Londres, 26. — Lord Stanley, fils aîné du comte de Derby, ex-gouverneur général du Canada, contredit la dépêche qui annonçait qu'il devait remplacer le comte de Munro comme gouverneur général du Dominion.

On compte que les Anglais cèdent

Londres, 26. — D'après le correspondant du Times à New-York, un certain fonctionnaire américain aurait déclaré qu'un Américain qui consentait à reconnaître les prétentions du Canada concernant l'Alaska ou aucune autre partie d'icelles, ne pourrait pas vivre

Mort du docteur Gattling

New-York, 26. — Le docteur R. J. Gattling, l'inventeur de la mitrailleuse qui porte son nom, est mort cet après-midi, chez son fils Hugh O. Pennecook. Il était âgé de 55 ans.

Québec, 26. (Spécial) — M. l'abbé Lapalme, du Séminaire de Québec, qui a été victime, la semaine dernière, d'un agression de la part de deux inconnus est parti hier pour aller passer quelque temps dans sa famille. Depuis cet agression sa santé laisse beaucoup à désirer. Il est surtout très érévé.

JOHN MURPHY & CIE

Bons Marchés du Vendredi
Qui parlent d'eux-mêmes!LISEZ-LES!
Doivent être Écoulés.Collerettes en velours richement brodées et garnies de
jais, pour Dames, pour écouler comme suit—7 seu-
lement—

Prix originaux : \$30.00, \$25.50, \$40.00, \$50.00, \$55.00 Prix réduits : \$12.00, \$14.50, \$15.00, \$18.50	Seulement 15 manteaux 3-4 en mélange pour enfants, \$6.00 à \$8.50. Votre choix... \$8.95
Manteaux en velours, richement brodés et garnis de jais. Prix originaux : \$27.50, \$28.00, \$45 \$35.00, \$40.00 Prix réduits : \$9.75, \$14.50, \$18.50 Grandes 24, 26, 28, 40, 42 pouces de mesure au buste.	Seulement 45 Imperméables et caoutchoucés pour enfants, style sac, pour dames \$7.95 \$10.00 à \$12.00. Votre choix... \$9.95
Seulement 28 manteaux en gros tweed, mélange, sans envers, nouvelles sont doubles pour dames. Prix : \$9.75 à \$11.00. Votre choix... \$9.95	Robes en flanelle, style marin, un petit nombre seulement dans les grandes pour enfants de 2, 4, 6, 8, 10, 12 ans. \$3.75 pour \$4.00, pour... \$2.00 \$4.25, pour... \$2.20 \$4.75, pour... \$2.50 \$6.25, pour... \$3.50
Seulement 10 Manteaux en gros tweed, mélange, sans envers, double en soie, pour dames. Prix \$19.75, pour écouler... \$5.90	Robes en taffeta pour enfants âgés de 2 ans. \$3.50 pour 10 ans. \$6.50, pour... \$5.50
Seulement 7 manteaux en drap Beaver, laine, double en soie, pour dames. 20-30 pour... \$11.75	Bonnets garnis dans les couleurs de cardinal, bleu, marine, cardinal, pour enfants. Valeurs \$2.50 à \$3.25. Votre choix... \$1.69
Seulement 10 collerettes dou- blées en fourrure, dans les cou- leurs foncées et garnies de tulle. \$30.00 pour... \$34.75	Robes blanches, brodées, pour enfants de 2 et 3 ans. 75c pour... \$8
Seulement 14 collerettes Golf, dans les couleurs pâles, grandes et amples, pour noires, \$14.00, pour... \$7.90	Jupes de sortie (environ 30), lots assortis, pour dames, valant \$4.50 à \$7.50. Votre choix... \$1.98
\$21.00, pour... \$9.75 \$24.50, pour... \$10.75	Jupes en taffetas doublées, à seulement, rose, rouge, et vert, valant \$8.50, pour écouler à... \$2.95
Robes en serge bleu marine, garnies de galon blanc, collet de marin, grandes pour enfants de 4, 6 et 8 ans. Les prix étaient de \$4.00 à \$4.50. Votre choix... \$1.98	50 douzaines de Blouses en in- dienne, rose, rouge, et vert, collet noué, patrons assortis, pour dames. Prix spécial pour aujourd'hui... \$4.50

JOHN MURPHY & CIE,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.
CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740Le vieux Cigare fable de 5 cts, fait à la main.
Egal de n'importe quel Cigare de 10 cts.

Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE: JUGEMENTS

L'hon. JUGE MATHIEU

Alp. J. Chaput c. Dame M-A. Cam-
peau — Action déboutée. Le deman-
deur réclamait \$100, prix de deux ins-
criptions à des registres d'informa-
tions. Le demandeur n'a pas prou-
vé ses allégués.— Dame M-J-H. Bédard-McEnis c.
Jos. Charlebois — Jugement pour
\$5175, montant d'une obligation.

L'hon. JUGE ARCHIBALD

William Milton c. Cie des Tram-
ways de Montréal. — Action déboutée
avec dépens. Le demandeur récla-mait \$655 en dommages-intérêts. Le
7 novembre 1962, vers 7 heures du
soir, un tramway a frappé sa voiture,
alors qu'il descendait la rue Fronte-
naux. La preuve établit qu'il n'y a
eu aucune faute de la part de la dé-
fenderesse et que l'accident était dû
à l'imprudence du demandeur.— M. L-G. Marier c. M-A-N. Pré-
chette — Action déboutée. Le deman-
deur réclamait \$200 en domma-
ges-intérêts et alléguait que le dé-
fendeur lui aurait adressé une carte
postale dont la teneur pouvait lui fai-
re du tort et lui nuire dans son
commerce. L'action ayant été inter-
jetée trop tard, elle est rejetée.

L'hon. JUGE CURRAN

Dame Mathilda Genin c. Jacques
Perron — Action déboutée. La de-
manderesse réclamait du défendeur,S'il allait rentrer dans sa fosse, là,
devant moi ? Oh ! non !
Malgré sa terreur, il regarda, les
yeux fixés.L'être se décollait, dessiné en re-
lier par la lune placée derrière lui, il
passa exactement entre elle et Dani-
elou.Ce dernier eut un léger sursaut de
soulagement, en reconnaissant un pé-
cheur, à son costume, à son air, à son
panier et croc à la main. Justement,
à la hauteur de la cachette de Pierrik,
il s'arrêta pour tirer un sac de son pa-
nier, l'ouvrir et examiner, à la lueur
de la lune, ce qu'il contenait; cela ti-
rait la ferraille, avec un son métalli-
que.Sa face, en pleine clarté, grimée au
sourire, et, brusquement, le Camaré-
tois se rappela ses traits :"Alan, qu'on jurait !... Alan Coz
de Kerloch !... Que diable fait-il par
son côté, si loin de chez lui à pareil-
le heure, ce ramasseur d'épaves ?"Et Pierrik, se penchant vers ses doigts
des objets tirés du sac."Une pique, qu'on dirait ?... De lar-
gent ou de l'or !... Oh ! oh !..."Puis, sur ses lèvres, avec un accent
raqueur, roulerent les mots prononcés
par Marine :"La fortune est dans le sable... Tuez
Rou..."Il enfouit ses mains dans ses che-
veux, faisant :

"Si c'était vrai ?... Si..."

Dès Alan Coz était loin, enfoué
dans les ténèbres, que Pierrik Danielou
était toujours là, essayant de chasser
les derniers bruissements de l'averse pe-
sant encore sur lui, se demandant s'il
avait bien vu, si tout cela n'était pas
une imagination de son cerveau brûlé
par la boisson, fatigué par la veille,
tremblé par l'obscurité et par les fan-
tômes que fait naître la lune.An-dessous de la lune, à grosses
larmes, l'ourde, défilait bruyamment,
battant la falaise; la plage avait com-
plètement disparu.Il se redressa, tout étourdi, murmura-
nt :

"Il faudra que je sache..."

Tout en reprenant, d'un pied qui se
tremblait parfois, le sentier qui longe
les falaises avec des montées et des
descentes jusqu'à Camaret, il essayait
de ramener son esprit sur ce qu'il venait
de voir, s'efforçant de prendre un
par un :Je dois agir !... agir !... Il n'y a
que la-bas, dans l'île, que je peux sa-
voir..."Au moment où il atteignit les pre-
mières maisons de Camaret, sa résolu-
tion était prise : il irait à l'île de
Sein, il se mettrait à la recherche de
Marine.Mais, afin de ne point éveiller les soupçons, de pouvoir
agir à sa guise sans qu'on le harcèle
de questions, il lui fallait d'abord achè-
ter une barque et monter à tous qu'il
organiserait définitivement son existence
de pêcheur.Au réveil, bien que ses idées fussent
encore troubles et qu'il se crût sous
l'influence de quelque cauchemar, il mit
son dessein à exécution et changea
complètement sa manière de vivre, s'o-
bligeant à n'avoir plus que ce but,
n'ayant plus que ce désir, où il y avait
une note de colère passionnée, Marine
Gadonna.Etait-ce à elle qu'il avait pensé, sous
cette influence irritée, en dormant à
son bateau ce nom de la "Sorcière" ?
Était-ce à l'ensemble des choses qu'il
semblait peser sa vie ? Lui-même, in-
terrogé, n'eût peut-être pas su bien
exactement le dire.

IV

Il faisait nuit noire, une nuit sans
lune, sans étoiles, une nuit tellement
opaque, que c'est à peine si la blan-
cheur de la route se distinguait des
masses ténébreuses qui la bordaient de
chaque côté, lorsque Pierrik Danielou,
après avoir passé une partie de la
journée à Crozon pour différentes af-faires, dut reprendre le chemin de Ca-
maret.La route, avec ses montées
et ses descentes, filait entre les an-
dains, sans qu'il fût possible de s'égarer,
du reste, le fût homme la connais-
sant assez pour la suivre au be-
soin les yeux fermés.Les nuages formaient comme un dôme
sur les coteaux, complètement le ciel,
et, de l'Ouest, le vent soufflait par
rafales, apportant la grosse rumeur de
l'Océan, un grondement régulier, mé-
nayant, avec des détonations sourdes,
des roulements prolongés, des râles
sauvages, qui semblaient se ramasser
et se concentrer toutes les fureurs du
large.Le beret enfoncé sur le crâne, un so-
lide pen-bas assujé au poignet par
une lanière de cuir, Pierrik se mit en
marche.Contant dans sa force, il ne re-
doutait aucune rencontre d'être vivant
et sifflait une vieille chanson, tout
en écoutant souffler ce vent de la
mer, qui lui avait si souvent tenu
compagnie dans ses veillées de nuit,
quand il était de quart.D'abord il alla d'un pas ferme, é-
lastique, prenant plaisir à trapper le
sol du pied, à l'entendre sonner sous
ses pas, avant encore autour de lui
l'enveloppement de ceux qu'il venait de
quitter, une sorte de sensation de so-
cété, puis, peu à peu, cette impres-
sion diminua, perdit de sa force, dis-
parut, et ce qui tomba sur lui, de ce
poids terrible des choses sans forme
et sans corps, ce fut la sensation de
la solitude, d'un isolement de plus
en plus complet, avec une diminution
de sa vigueur, un affaiblissement physi-
que.Il se raidit, s'efforçant de réagir
contre ce grandissant malaise, luttant
contre l'étranglement qui étouffait la
chanson dans sa gorge.Mais l'invisible l'emportait, l'obli-
geant à ralentir le pas, à marcher le clou-
par instants sur place, inquiet, le
cœur heurtant à coups sourds dans lapoitrine, les yeux fouillant anxieuse-
ment l'enceinte de la nuit.En même temps toute son angois-
sante existence de ces dernières se-
maines repassait devant lui, trou-
blant son cerveau.C'est en vain que, cinq fois en moins
d'un mois, il avait été à l'île de Sein
pour savoir ce qu'avait pu deve-
nir la fille qu'il aimait, qu'il cherchait.
D'abord il avait espéré réussir à la
retrouver sans interroger personne,
mais ses courses à travers l'île a-
vaient été inutiles, dans chacune des
jeunes filles il n'avait reconnu celle
qu'il cherchait.Il s'était alors décidé à questionner
aussi discrètement que cela lui avait
été possible, quelques-uns des habi-
tants. La première fois qu'il avait
prononcé ce nom de Marine Gadonna,
on l'avait regardé avec une certaine
délance, comme s'il avait demandé
une chose extraordinaire.Enfin, une vieille femme, qu'il trou-
va en train de prier au cimetière, où
il s'était rendu, en désespoir de re-
cherches, pour interroger la mort,
cherchant les vivants ne savaient rien,
telle une question, se redisant :"Gadonna, que tu dis mon li,
Gadonna ! Gadonna ! Hé ! oui !"
Puis elle lui montra, à quelques pas
d'elle, une tombe couverte de mousse
verte et gluante, que le voisina-
ge de la mer et l'atmosphère pluvieuse
de Sein étendaient en uniforme liné-
aire sur les pierres grises recouvrant
les fosses :

"Là, regarde..."

Il avait eu un recul d'effroi, une ter-
reur, un cri étranglé :

(A Continuer).

Sont un remède inappréciable
contre toutes les maladies et tous les
désordres provenant de la Faiblesse du
Cœur, des Nerfs épuisés ou du Sang
Aqueux.Elles sont un vrai tonique pour le
Cœur, un aliment des nerfs et en-
richisseur du sang, elles reconstituent et
renouvellent tous les tissus épuisés et usés du corps et donnent la santé parfaite
à ceux qui souffrent de Nervosité, Insomnie, Prostration Nerveuse, Épuise-
ment de Cerveau, Vertige et Étourdissement, Insouciance, Palpitation du Cœur,
Anémie, Débilité Générale, Suite de la Grippe et tous les maux dus à un sys-
tème épuisé.LES PILULES DE MILBURN POUR LE CŒUR ET LES NERFS
sont à 50c la boîte ou 3 boîtes pour \$1.25 chez tous les pharmaciens, ou
seront envoyées sur réception du prix par
The T. MILBURN CO., Limited, Toronto, Ont.son beau-frère et grand-père des en-
fants de la réclamante, une pension ali-
mentaire de \$180 par année. Elle
alléguait que son mari, le fils du
défendeur, est mort en la laissant sans
moyens. La preuve établit que la
demanderesse n'est pas sans ressource.

L'HON. JUGE FORTIN

Victoria-Montreal Fire Ins. Co. en
liquidation, et John Hyde, liquidateur
requérant, et Napoléon St-Amour, con-
testant. — Le requérant poursui-
vait Napoléon St-Amour en recou-
vrement du prix de 35 actions du capi-
tal de la compagnie en liquidation, et
alléguait que Saint-Amour avait aché-
té lesdites actions. Le contestant ré-
pond qu'il a été amené à acheter ces
35 actions au moyen de fausses repré-
sentations qui l'avaient induit à aché-
ter, que, aussitôt qu'il a eu connais-
sance de la fausseté de ces représenta-
tions, il a averti la compagnie qu'il
refusait les parts. Aucune action n'a
été intentée contre le défendeur. Le
liquidateur. Le tribunal déclare le bien
fondé le plaider du contestant.

LE PROTONOTAIRE

La Cie de Ferromerie Letane c.
Dame M-D-A. Deroin — Jugement
pour \$91.56, prix et valeur de mar-
chandises vendues et livrées.

GREFFE DES FAILLITES

A la demande Joseph-M-J. Des-
champs, comptable de Montréal. Wil-
frid Bousquet, épicer, de Maisonneuve,
a consenti à faire cession de biens
pour le bénéfice de ses créanciers.

CIGARETTES ANALYSEES

De toutes les mesures adoptées dans
ces derniers temps pour protéger la
santé des habitants de Chicago, il n'y
en a probablement aucune qui ait causé
à ses auteurs autant de surprise que
l'ordonnance se rapportant aux ciga-
rettes. Ostensiblement destinée à pro-
téger le fumeur contre l'usage inconsé-
quent de drogues délétères, cette mesu-
re ne servit qu'à fournir une preuve
encore plus forte et plus concluante
en faveur des fabricants de cigarettes,
pour établir que leurs produits ne con-
tiennent absolument aucune substance
impure. D'après l'ordonnance il est en-
joint au Commissaire d'Hygiène d'ins-
pecter et d'examiner les échantillons
de toutes les cigarettes qui sont en
vente, et il doit voir à ce qu'une ana-
lyse parfaite en soit faite de temps à
autre sous sa direction.Conformément à cet ordre, le chimis-
te officiel de la ville, Cass L. Kennel,
et son assistant, D. J. Bisbee, pré-
senteront une analyse minutieuse de qua-
tre marques différentes, et leur rapport
se trouve aujourd'hui entre les mains
du Commissaire d'Hygiène, où le pu-
blic peut en prendre connaissance.Le Prof. Kennel ne se gêne pas de
parler des idées fausses qui ont cours
au sujet des drogues délétères dans les
cigarettes. Ayant fait les analyses
avec le plus grand soin et le plus mi-
nutieusement possible, il est naturelle-
ment très positif dans ses conclusions."Les cigarettes américaines sont
pures", dit-il. "Les cigarettes améri-
caines, dit-il, ne contiennent rien de
plus dangereux que le tabac pur lui-
même. Le professeur Bisbee et moi-
même avons fait une analyse soignée
de toutes les marques de cigarettes of-
fertes en vente dans la ville de Chica-
go cet été. Nous avons pris des échan-
illons au hasard dans toutes les par-
ties de la ville, et les marchands ne
savaient pas à qui ils vendaient. Nous
avons examiné jusqu'à cinquante ci-
garetttes de chaque marque, et nous n'a-
vons trouvé rien à redire à aucune
d'elles. Toutes ne présentant aucune
trace d'opium, de morphine, de jus-
quiame, de belladone, d'atropine, ou

TRIBUNÉ LIBRE

L'incident Crépeau-Lavergne

Arthabaska, 25.—Il est tout à fait
amusant de voir M. Lavergne et M.
Perreault se casser le nez mutuelle-
ment à coups d'encensoir, l'un dans
"Le Soleil", et l'autre dans "La Pa-
trie". Le propos du jugement rendu
samedi dernier dans la cause de Cré-
peau et Lavergne.Il semble en effet qu'il aurait été
plus sage, et surtout plus convenable,
d'attendre un peu avant de faire é-
clater la jalousie brûlante et puérile,
car ce jugement était à peine rendu,
que de suite le dépôt pour en obtenir
la révision était fait, et il aurait
mieux valu pour ces Messieurs atten-
dre un jugement final avant de chan-
ger de droite ou ne sait pas ce qui
peut arriver, car la cour a rendu un
pas toujours d'accord avec notre juge.

Mécontentement

Berlin, 25.—La société des éditeurs
de Stuttgart a décidé de ne pas partici-
per à l'exposition de Saint-Louis et
beaucoup des éditeurs d'Allemagne se
joindront probablement à eux. La rai-
son de cette abstention est le traité
actuel de propriété littéraire entre
l'Allemagne et les États-Unis, qui au-
torise la réimpression des ouvrages al-
lemands aux États-Unis sans compensa-
tion.

Docteur CHRETIEN-ZAUGG

Ex-chef de Clinique de Paris, 137
rue St-Denis. Maladies des yeux, du
nez, des oreilles, de la gorge. Con-
sultations, 1 à 4 heures p.m. Excepté
le samedi. Tél. 1302 Est. 236m-j-sTENTATIVE CRIMINELLE
AU PALAIS DE JUSTICELa porte qui ferme l'entrée de la
voute où sont contenus les
documents de la cour de
circuit a été forcée
mercrediM. le shérif Thibault a été informé
hier, que dans la journée de mer-
credi, qui était jour de fête légale,
l'énorme porte de fer qui ferme la voûte
où sont contenus les 10,000 docu-
ments de la Cour de Circuit, avait été
forcée. Heureusement que l'on n'a pu
réussir à ouvrir la voûte en question,
qui contient des documents de la plus
haute importance.Le détective McCaskill a été averti
de la chose et tiendra une enquête.CONVENTION DES INGENIEURS
MINIERSLe "Canadian Mining Institute"
tiendra sa convention annuelle à
l'Hôtel Windsor, la semaine prochai-
ne, du 4 au 6 Mars. Les chefs de
l'industrie minière sont attendus in-
cessamment.Tout un programme a été élaboré.
Plusieurs sujets importants seront
discutés, entre autres la valeur to-
pographique de notre région, les sta-
tistiques relatives aux mines, la né-
cessité d'une loi touchant les inté-
rêts miniers.

LES LAITIERS S'ORGANISENT

Les laitiers de Montréal et de la
banlieue se formeront en union; c'est
une chose certaine. M. J. Bumbay,
avocat, ex-avisier légal de l'Union des
employés de tramway, a été choisi
comme avisier légal de cette future union.
Il n'y a aucun doute que tout
marchera avec succès.Il est tout probable que la première
assemblée sera convoquée pour samedi
après-midi, mais rien n'a encore été
décidé définitivement.SOUS LE POIDS DE
QUATRE ACCUSATIONSThomas W. Assard a été envoyé aux
assises hier, par Son Honneur le juge
Choquet, sur quatre chefs d'accusa-
tions pour fraudes et pour faux pré-
textes.

Une prophétie

Sans être grand prophète, on peut
dire ceci: Le XXIIe siècle saura gré
au XIXe siècle de lui avoir trans-
mis le BAUME RHUMAL. 61-2

FEU L'ABBEJ.-E. LAPORTE

M. l'abbé J.-E. Laporte, vicaire à
Notre-Dame, est décédé hier matin,
vers 4 h 30 à l'hôpital Notre-Dame.Toute la journée d'hier les restes
du défunt ont été exposés dans une
chapelle ardente au Séminaire, et
vers 7 h 30 heures, hier soir, la dépouille
mortelle a été transportée dans
l'église Notre-Dame. A 7 heures ce
matin, un premier service sera chan-
té, puis à 9 heures, le corps sera
transporté à la gare Viger, pour être
conduit par le train du "Grand
Nord", à St-Norbert, paroisse natale
du défunt, où aura lieu l'inhumation.

Chirurgien Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-
dentiste, 22 rue Saint-Laurent,
tél. 1302 Est. 236m-j-s

AUX HOTELS

Sont au St. James :
M. et Mme G. S. James, Sidney S. Ja-
mes, Huntington, N.Y. Lindsay, Win-
throp, Mass. M. et Mme R. Eaton, Sa-
racas Lake, N.Y. Carson, Toronto, M. et
Mme J. J. Carson, N.Y. A. J. For-
bes, S. A. Forbes, St-Hyacinthe, M. et
Mme J. Harper, Kentucky, Eug. Gagnon, Rox-
bury, Mass. J. J. Gagnon, St-Hyacinthe,
McCarthy, St-Laurent, François Dubé,
G. Dubé, Port Arthur, Ont. H. Van
Norden, Russell, Shewan, St-Jean, P. Q.Q. H. Chesbrough, Albany, N.Y. A. C.
Cook, Geo. H. Phelps, W. Bennett, A.
Vauzelle, East Albany, N.Y. M. G. S.
Kempfer, New Carlisle, D. A. McMillan,
Huntington, S. J. Leprohon, St-Bruno.

Sont au Riensau :

C. J. Lockwell, Québec; Mme E. Larue,
Roberval; J. T. Morency, T. L. Rouleau,
G. J. Rouleau, Québec; J. L. Sau-
vageau, L'Assommoir, E. E. Marchand,
St-Hyacinthe; F. A. Verreault, P. P. Pin-
sonnault, Trois-Rivières, M. et Mme N.
M. Couture, St-Jean, P. Q. Desmarais,
Mariville, St-Hubert, Alex. Thériault, St-
Rémi, R. J. Lafrance, St-Louis, D. Martin,
Laurier, J. L. Leclair, Bonfleur, Ont.H. Larivière, Farnham; S. C. P. Ver-
reault, Québec; J. D. J. Langlois, A.
Mariville; A. A. Lamothe, St-Jean, P. Q.
A. Demers, Nott Fontaine, Amik Bourras-
s, L'Assommoir, F. D. Leclerc, Bonfleur,
J. E. Mercier, D. Alfred Beney, Alp.COLONIAL HOUSE,
SQUARE PHILLIPS.Casquettes pour Garçons
Casquettes pour HommesNous venons de recevoir de Stockport, Angleterre,
un grand chargement de Casquettes pour Garçons et pour
Hommes, consistant enCasquettes Golf, Casquettes Polo,
Casquettes Eton, Casquettes Ecossaises,
Prince Charlie, Etc., Etc., Etc.Ces marchandises sont faites d'étoffes de première classe et
doublées en soie.

Prix 40c à \$1.50.

ATTENTION SPECIALE DONNEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE.

HENRY MORGAN & CIE, - MONTREAL.

Vos Cheveux Tombent-ils
ou Blanchissent-ils ?

Si vous deviez faire usage de la Prodigeuse

CHEVLURINE

DE PARIS

Une seule bouteille de 50 centimètres pour arrêter les cheveux de
tomber et les ramener à leur couleur de jeunesse et en prolongeant
l'usage les cheveux repoussent épais, luisants et souples.
Satisfaction garantie sans remise. Si votre pharmacien ne
l'a pas, adressez-vous à CHEVLURINE S.N.C., 1437 rue
Notre-Dame, Montréal. Méfiez-vous des imitations.

La Peinture de la CANADA PAINT Co.

est une peinture populaire à un prix populaire. C'est
une peinture économique. Aussi appliquée elle protège
le bois, la pierre et tous autres objets métalliques. Cette
peinture est vendue en paquet prête à employer. Elle
a une réputation dans tout le Canada et vous évite d'aller
chez notre agent, qui sera content de vous donner
une carte montrant nos différentes couleurs. Re-
marquez, murs peints font une maison de santé.
Les planchers peints avec notre peinture donne la
meilleure satisfaction. Les tapis prennent la poussière
et les mites. La peinture n'en prend pas. Tous ceux
qui ont intérêt dans l'ouvrage pur et artistique devraient
insister pour avoir la marque de la peinture préparée de
la Canada Paint Co. Toutes les directions seront trou-
vées dans chaque paquet.

THE CANADA PAINT COMPANY, Limited.

Evans, Lévis; Vidal Paradis, L. F. He-
bert, Shawinigan Falls; A. Pacaud, Win-
dward, Ont.; G. A. Turbott, Boston, Mass.;
L'Amphibie Dufrenoy, Montréal.

Nouvelles Maritimes

A LA REMORQUE

New-York, 26.—Le département de la
marine a reçu des nouvelles de Bermu-
des annonçant que le caboteur "Alexan-
der", avait été renversé aujourd'hui par
le steamer allemand "Bela". Le cabo-
teur "Alexander" était parti le 8 février
de San Juan, pour Norfolk, le 16 fé-
vrier le département de la marine com-
munique qu'il n'a pas été vu depuis.
Le "Bela" avait été vu le 10 février
à l'entrée de la baie de la Nouvelle-
Écosse.

LE "MONTAUK"

Le "Montauk", de la compagnie Elder
Dempester, partira le 4 mars de Portland,
pour la Finlande. En annonçant ce dé-
part, M. Gendreau, gérant de la com-
pagnie à Montréal, dit que le vaisseau se
chargera gratuitement de tout son auxi-
liaire.

NOUVEAU SERVICE

Deux nouveaux steamers, le "Hektor"
et le "Hektor", de 3,000 tonnes, quitte-
ront la Rochelle, le 15 de chaque mois,
en route pour Québec et Montréal, à par-
tir du 15 avril.M. L. Gendreau, et Nordberg, de La
Rochelle, et La Police, sont les gérants

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

New-York, 26.—Arrivés : "Rotter-
dam", de Rotterdam et Boulogne; "Ta-
latia", de Gènes et Naples; "Roma", de
Marseille.

AMUSEMENTS

ACADEMIE

"The Burgomaster"

Un fou rire du commencement à la fin.

EXTRA - Semaine du 2 Mars.
La plus grande, la plus belle et la plus mé-
lodieuse comédie musicale du monde, par Sam
S. Shubert, Niles et Zimmon.
A CHINESE 100 ACTEURS
Orchestre augmenté **HONEY MOON**
Actuellement dans sa troisième année à
Londres. - Séances matinales en vente -
Prix 25c, 50c, 1.00, 1.50, 2.00.

FRANÇAIS - Matinée, Mercredi.
CETTE SEMAINE, la TROISIÈME D'OPÉRA.
Présentant le grand succès d'opéra de SOTSA,
"EL CAPITAN".
Représentation éblouissante. Joli chœur.

Toute la Semaine prochaine
La Grande Comédie Sensationnelle
"Her Marriage Vow"
Plein de situations saisissantes! Montrant
deux têtes de champions dans une lutte de
renouveau à toute vitesse aux yeux de l'au-
dience. Prix - 10c, 20c, 30c, 40c, 50c.

THEATRE DES NOUVEAUTES, Tel. Bell.
Est 1395. Cette semaine: Matinée Samedi.
"L'AMI DES FEMMES".
Représentation éblouissante. Joli chœur.

PROCTOR'S
CETTE SEMAINE
Matinée - Lun, Mer, Ven, et Sam.
THE KING'S RIVAL
Prix - 10c, 20c, 30c, 40c, 50c.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS 1440 St.
Catherine. Tel. Bell. 1736.
Séance du 28 février 1933.
Le plus grand spectacle de l'histoire théâtrale.
"JEAN D'ARC".
La troupe au complet du THEATRE NATIONAL.
Prix: Matinée, 10c, 20c, 30c, 40c, 50c.
Séances, 10c, 20c, 30c, 40c, 50c.

THEATRE ROYAL - Tous les après-
midi. Cette semaine: 25 février.
BURLESQUES DE BRYANT
Troupe Impériale Japonaise et un oïlé qui
n'est pas japonais. La semaine prochaine:
"The Imperial Burlesques".

THEATRE DU PALAIS ROYAL L'opéra
"LES CLIPS DE NEW YORK".
Opéra en 3 Actes. Grand succès de la nou-
velle troupe. Matinée: Jeudi et Samedi.
Séances: Lundi, Mercredi, Vendredi et
Samedi. Prix: 10c, 20c, 30c, 40c, 50c.

Monument National Toute cette
semaine.
Le TRIOMPHE de LA CROIX
Drame chrétien en 5 actes, par Julien Daoust.
2 représentations par jour.
Matinée à 2 heures. Soirs à 8 h 30.
Prix populaires.

Salle Windsor 1er Concert
Symphonique
VENDREDI LE 27 FEVRIER
A 8 h 30 P. M.
Billets en vente chez Shaw, rue Ste-Catherine
75 et 50c. Admission 25c.

SALLE WINDSOR Matinée de Samedi
Grand Concert de
Musique et ses solistes **ALBANI**
Prix - 10c, 20c, 30c, 40c, 50c.
Séances en vente au magasin de musique de
M. H. A. W. 224, rue Ste-Catherine.

SHERBROOKE
(Spécial au "Journal")
Sherbrooke 26.
Mardi soir, au-delà de 25 membres
du club de raquettes "Touque Rouge",
se sont rendus à leur chapelet pour
prendre le souper du mardi gras. Le
départ se fit vers 6 h 12 heures au
Continental.

Vers les 7 heures tous se mirent à
table et firent honneur aux excellentes
crêpes que le pourvoyeur du club, M.
Théodore Camirand, avait préparé. A
voir tous ces appétits dévorants, on
constatait que le mardi gras n'est pas
que dans quelques heures le Caré-
me allait commencer.

Après le souper, tout le monde prit
place autour des autres tables et fit
la partie de cartes avec beaucoup d'en-
train. Tout le long de la soirée on
entendit les chants les plus variés,
comme les plus appropriés. Quel-
ques-uns même se firent historiens, et
égarèrent beaucoup leurs amis avec
leurs récits, mais la tumulte était si
grand qu'ils ne réussirent pas à se
faire entendre. Nous attendons
avec impatience le retour du prochain
mardi gras, afin que ceux qui n'ont
pas pu terminer leurs récits capti-
vants, puissent les terminer.

Les amateurs du Cercle Albani ont
raison de se réjouir du succès rem-
porté mardi soir.
Une foule nombreuse s'était rendue
au théâtre pour entendre la repré-
sentation du Drame "Le crime de Mon-
tbrun" et la comédie "Chicot".
Tout le monde est revenu émerveillé
du succès remporté par ces jeunes
amateurs, qui méritent tous beaucoup
d'éloges.

Les rôles étaient remplis par MM.
Omer Biron, directeur, Arthur Genest,
Bouchard, Legard, Desjardins, Dupont,
et Dubuc, pour le drame, et par MM.
T. Bernier, pour la comédie.

Pendant les entr'actes, il y eut
chant par Mme Beaudoin, MM. Dr.
Gadbois, Antoine Genest, Victor Le-
febvre et Gustave B. Lafleur. Tous
ont été applaudis et rappelés.

Les organisateurs de cette soirée
méritent beaucoup d'éloges pour le
succès qu'ils ont remporté et doivent
être encouragés à nous faire goûter
souvent de ces jolies choses.

Mme Albertine Pelletier, de St-Ferdin-
and d'Halifax, est en promenade
chez M. C. O. Genest.

FEU M. LOUIS ROY
M. Louis Roy, bien connu dans le
monde commercial, est décédé jeudi
matin, à l'hôpital Notre-Dame, à l'â-
ge de 71 ans.

Le défunt était né à Montréal et
avait demeuré en cette ville toute sa
vie. Pendant plusieurs années, il fut
l'acheteur de l'importante maison com-
merciale Merrill. M. Roy était céliba-
taire et le beau-frère de M. H. S. Har-
wood, M.P. pour Vaudreuil.

Les funérailles ont lieu ce matin à
l'église St-Jacques.

SPORT

TROT AMBLE

Au Parc DeLorimier

Les courses d'hier ont été as-
sez bien satisfaisantes
pour le public

Une foule considérable a assisté aux
courses d'hier. Le sport aurait cepen-
dant mérité mieux, car malgré la mau-
vaise condition de la piste, les épreu-
ves ont été assez chaudement contes-
tées, surtout dans la classe de 2.30.

L'autre course fut une victoire facile
pour Little Patsy.

Voici les résultats de la journée:

Classe 2.20 - Bourse \$150.
Little Patsy, H. Avery, New-
York 1 1 1
Author, J. Rombough, Mont-
réal 3 3 2
Andy Pendick, M. Grant,
Montréal 4 2 3
Spunk, H. Gittard, Montréal 2 4 4
Temps, 2.30 1-2; 2.29; 2.30 3-4.

Classe 2.30 - Bourse \$150.
Joe the Ghost, W. Moo-
ney, Adams, N. Y. 3 2 1 1 1
Louis Wiggle, H. Gen-
dron, Montréal 1 1 2 4 5
May W., E. Fenton,
Mountain 2 3 5 2 2
Alec W., A. Page, Port
Harcourt 5 4 3 5 3
Lady Chimes, P. Wicker,
Ticonderoga 4 5 4 3 4
Temps: 2.30 1-2; 2.28 1-2; 2.30;
2.32 1-4; 2.31.

"JEWELL" vs "CRESCUS"
ILS COURONT SAMEDI POUR UN
ENJEU DE \$250.

M. H. Paquette, propriétaire de
"Jewell", cheval trotteur, a gagné le
record du monde sur un rond de
glace, 1.28 3-4, vient de lancer un défi
à M. Ketham, propriétaire de
"Crescus", qui détient le record du
monde sur terre, 2.31 1-4.

L'enjeu qui est de \$250.00 a été dé-
posé hier soir et accepté.

La course aura lieu samedi au Parc
DeLorimier.

Des courses spéciales auront lieu
dans les entr'actes.

Berth Booth
Un de nos meilleurs chevaux
locaux est vendu

Après l'avoir vendu il y a quelques
semaines à un Américain, c'est main-
tenant Berth Booth, qui quitte Mon-
tréal. Un autre bon cheval que nous
perdons. Nous aurons cependant encore
le plaisir de revoir Berth Booth, car ce
dernier ne s'en va qu'à Ottawa. Ses
propriétaires, MM. Leblanc et Hector
Paquet, l'ont vendu hier à M. James
C. Warnock, d'Ottawa.

Nous ne connaissons pas le prix par
ce dernier, mais on nous dit qu'il est
dans le voisinage de mille dollars.

Ses anciens propriétaires peuvent se
vanter d'avoir eu la main heureuse en
achetant le printemps dernier, ce che-
val au prix de \$250. Il est fait avec
lui de affaires d'or. Après avoir ga-
gné plusieurs bourses de \$20 à \$300, et
avoir décroché un prix de \$1,000 à Ma-
lone, l'autonomie dernier, Berth Booth a
gagné, cet hiver, la classe de 2.15 et
une bourse de \$300, à Ottawa, ainsi
que le free for \$250, il est fait avec
de \$1,000, battant De Veras, Sachem, 2.09
et plusieurs autres bons chevaux.

Ses anciens propriétaires peuvent se
vanter d'avoir eu la main heureuse en
achetant le printemps dernier, ce che-
val au prix de \$250. Il est fait avec
lui de affaires d'or. Après avoir ga-
gné plusieurs bourses de \$20 à \$300, et
avoir décroché un prix de \$1,000 à Ma-
lone, l'autonomie dernier, Berth Booth a
gagné, cet hiver, la classe de 2.15 et
une bourse de \$300, à Ottawa, ainsi
que le free for \$250, il est fait avec
de \$1,000, battant De Veras, Sachem, 2.09
et plusieurs autres bons chevaux.

Après le souper, tout le monde prit
place autour des autres tables et fit
la partie de cartes avec beaucoup d'en-
train. Tout le long de la soirée on
entendit les chants les plus variés,
comme les plus appropriés. Quel-
ques-uns même se firent historiens, et
égarèrent beaucoup leurs amis avec
leurs récits, mais la tumulte était si
grand qu'ils ne réussirent pas à se
faire entendre. Nous attendons
avec impatience le retour du prochain
mardi gras, afin que ceux qui n'ont
pas pu terminer leurs récits capti-
vants, puissent les terminer.

Les amateurs du Cercle Albani ont
raison de se réjouir du succès rem-
porté mardi soir.
Une foule nombreuse s'était rendue
au théâtre pour entendre la repré-
sentation du Drame "Le crime de Mon-
tbrun" et la comédie "Chicot".
Tout le monde est revenu émerveillé
du succès remporté par ces jeunes
amateurs, qui méritent tous beaucoup
d'éloges.

Les rôles étaient remplis par MM.
Omer Biron, directeur, Arthur Genest,
Bouchard, Legard, Desjardins, Dupont,
et Dubuc, pour le drame, et par MM.
T. Bernier, pour la comédie.

Pendant les entr'actes, il y eut
chant par Mme Beaudoin, MM. Dr.
Gadbois, Antoine Genest, Victor Le-
febvre et Gustave B. Lafleur. Tous
ont été applaudis et rappelés.

Les organisateurs de cette soirée
méritent beaucoup d'éloges pour le
succès qu'ils ont remporté et doivent
être encouragés à nous faire goûter
souvent de ces jolies choses.

Mme Albertine Pelletier, de St-Ferdin-
and d'Halifax, est en promenade
chez M. C. O. Genest.

HOCKEY
Le Montreal II

Gagne le championnat inter-
médiaire pour la ligue de
Québec

Si le Montreal n'est pas champion
senior, il peut toujours se consoler en
pensant qu'il court une grande chance
de gagner le championnat intermédiaire.
En effet, hier soir, le Montreal II a
battu le Shamrock par un score de
3 à 1, après une partie très équilibrée.

Après avoir joué, Les Sham-
rocks sont tombés les armes à la main
après avoir fait une lutte gigantesque.
Il n'a pas de reproches à se faire, de
même que le Montreal peut être glo-
rieux de sa victoire.

Le vainqueur devra maintenant dé-
tailler pour le championnat avec le
Aberdeen.

Voici quelle était la composition des
équipes et le score.

Montreal - Shamrock
Donnelly, Goal - Kenny
Henderson
Horsfall - Cover - McKenna
Strike - Foster - Church
Foley - Centre - Casselman
McLeod - Ailes - Barum
Shackell - Ailes - Fowles
Referee, M. Ross, Westmount.

SCORE
Montreal - - - - - 1
Shamrock - - - - - 2

MI-TEMPS
Montreal - - - - - 3
Montreal - - - - - 4

Entre employés
Une partie de hockey très contestée
a été jouée hier soir, au Victoria, en-
tre les clubs Dupuis-Frères et les em-
ployés de B. et S. H. Thompson and
Co. Les Dupuis-Frères montrèrent leur
savoir-faire. La ligne des avant, pour
une maison d'affaires, est difficile à
battre, la défense se montra à la hau-
teur de la situation. A la fin de la

joute, le score était de 3 à 8 en fa-
veur des Dupuis-Frères. Les joueurs
étaient:

Dupuis-Frères: B. et S. H. Thompson
Courtis, Goal - P. Parent
Lalonde, Point - P. McDougall
J. Duffy, Centre - C. Point, A. Trotter
Leconte, Ailes - G. Robinson
Curran, Ailes - G. Robinson
D. Duffy, Ailes - G. Robinson
E. Brousseau Jr., Umpires V. Chapleau

Referee - E. Farrell.

ECHECS
Pillsbury en avant

Il triomphe de Teichmann et
prend la première place

Monte-Carlo, 26.-La douzième ronde
du tournoi international d'échecs, a
été jouée aujourd'hui et a donné les
résultats suivants: Pillsbury a battu
Teichmann; Marco a vaincu Mieses;
Maroczy a défait Regio; Schlechter a
trouvé la victoire contre Marshall. A
la fin de la partie, Pillsbury a eu
raison de Wolf et Tarrash a écrasé
Moreau.

Voici jusqu'à date la position des
joueurs:

Pillsbury - 8 1-2
Marco - 8 1-2
Teichmann - 8
Tarrash - 7 1-2
Schlechter - 7
Mieses - 7
Maroczy - 7
Marshall - 5 1-2
Mason - 5 1-2
Wolf - 5 1-2
Albin - 5 1-2
Taubenhaus - 4 1-2
Regio - 3 1-2
Moreau - 0

Dans l'aménagement nouveau qu'a
subi le premier étage de l'hôtel de vil-
la, la commission des finances a pas-
sée à rendre nos locaux plus agréa-
bles aux journalistes une pièce spé-
ciale où ces messieurs pourront don-
ner libre cours à leur prosaïque prose.

Nous sommes logés, en effet, ce n'était
pas sans raison que nous nous sommes
longtemps promenés nos cliques et nos
clagues dans les profondeurs du couloir
du palais municipal, sans savoir où re-
poser la tête.

Toutes ces petites misères sont main-
tenant chassées du passé. Aujourd'hui
nous avons un coin, un peu plus
premier porte à gauche en entrant par
la porte d'honneur. Les murs rutilants
font face à la porte, les chaises com-
fortables, de chaises confortables.
Rien ne manque plus que les journa-
listes et ils y seront aujourd'hui ou
demain.

Comme preuve de notre reconnais-
sance nous continuons comme par le
passé, à rendre nos locaux plus agréa-
bles aux journalistes, par la même
exacte que possible, parfois au mécom-
pense de nos autres.

Un confrère, remarque que l'inscrip-
tion sur la porte du nouveau domaine est
écrite en anglais, seulement. C'est as-
surément un oubli qui peut et doit
se réparer immédiatement. Mais il est
ridicule de vouloir en faire une grave
question et injuste de l'imputer, en
fait, à M. l'échevin Pavette, absent
pour cause de maladie depuis plus de
six semaines.

D'autre part nous connaissons trop
bien M. l'échevin Sadier pour croire
qu'il a oublié de faire inscrire, en
fait, à M. l'échevin Pavette, absent
pour cause de maladie depuis plus de
six semaines.

Nous sommes convaincus qu'il sera
le premier à ordonner que cet oubli se
répare immédiatement.

**LE COTE AMUSANT
DES EXPROPRIATIONS**

Certains propriétaires, sur pre-
mière lecture de leurs com-
ptes, prennent pour des plas-
tres, ce qui n'est que des sous
et ils font des scènes au tré-
sorier.

Les expropriations ont leur côté
amusant, mais la perception des som-
mes dues de la part de la ville. Sou-
vent il est arrivé que pour compléter
une ligne homologuée il a fallu expro-
prier une mince lisière de terrain et
les propriétaires n'ont été appelés à
payer que dix cents pour leur quote-
part. Dans nombre de circonstances,
la contribution du trésor municipal
n'a pas dépassé 25 cents.

Il y a quelques semaines quelques
pièces de terrain étaient expropriées
dans un arrondissement, et le prix de
cette expropriation était reparti sur une
grande étendue. Trois propriétaires
requerent des comptes de 25 cents cha-
cun et bon nombre d'autres n'eurent
pas de compte, la modique somme de
dix cents par pièce de terrain n'y avait
eu de la Cour Supérieure.

Il crut, en recevant la note, que la
ville avait fait erreur et qu'elle de-
vait avoir eu l'intention d'exiger cent
dollars.

Aussitôt il écrivit une lettre énergi-
que au trésorier de la ville trouvant
déraisonnable d'être taxé de cent dol-
lars pour l'expropriation d'un vilain
morceau de terre à un gros mille de
la.

Le trésorier se rendit auprès du sa-
vant magistrat et lui expliqua qu'il
n'y avait pas d'erreur, attendu que
la somme à percevoir n'était que de
dix cents en réalité.

Ce fut un fiasco, naturellement et
Sous l'effet de la lettre, le trésorier
envoya un employé de la maison Gault
Bros. à la maison Gault Bros. et lui
dit qu'il refusait absolument de
payer \$250 pour sa quote-part d'une
expropriation de terrain. On lui de-
mandait de produire son compte, ce
qu'il fit d'un air courroucé. C'est à
ce moment qu'il fut remarqué que le
chiffre 25 n'était pas précédé du signe
de piastre et que la somme n'était ni
de 25 cents, mais tout simplement
de \$250. Le contribuable im-
médiatement avait lu le compte à la hâte
et avait compris que la ville exigeait
\$250. Ce monsieur se retira le visage
tout épanoui.

Toujours dans la neige
St-Jean, Terre-Neuve, 26 - Un des
deux trains express bloqués par la
neige, est en marche vers St-Jean et ar-
rivera probablement ici demain ou sa-
medî. L'autre train ennéigé n'a pas
encore bougé. Vingt voyageurs ont
quitté ce dernier train hier et ont
marché trente milles sur la neige, por-
tant des vivres sur leur dos et se
servant des poteaux de télégraphe.
Ils sont arrivés à une section ouverte
de la ligne ce matin et on les attend
là depuis quelques jours. Le train res-
ta immobile dans la neige encore une
autre semaine probablement.

Grandes Croix
Londres, 26.-Le roi Édouard a con-
féré l'Ordre de la Grande Croix de
Saint-Michel et de Saint-George à
Sir Michael Herbert, ambassadeur
anglais à Washington.

Chirurgien Dentiste
Docteur J. G. A. Gendreau, Chirur-
gien-dentiste, 32 rue St-Laurent,
Tél. 2818. Montréal.

MORT SUSPECTE A ANSONIA

Un nègre en prison pour le meurtre d'un blanc

Ansonia, Conn., 26.-Fred Jackson,
un nègre, est en prison en attendant
que l'on trouve de quelle façon est
mort Henri Resnet - Resnet - bêche-
on, qui demeurait temporairement
dans un chalet, sur la ferme du re-
présentant Pope. On a trouvé hier le
chalet en cendres et Resnet mort
sous les débris. Son corps n'avait
été brûlé pendant et on a pu
constater qu'il avait une entaille au
dos de l'estomac au bas du ventre.
L'entaille était si profonde que les in-
testins sortaient.

Le coroner Mix, de New-Haven, a
immédiatement fait arrêter Jackson.
M. Pope a raconté que Jackson et
Resnet avaient pris le contrat pour
couper le bois, mais que la semaine
passée Resnet avait mis Jackson à la
pelle à la suite d'une querelle.

Cette semaine Jackson est revenu et
a annoncé qu'il resterait maintenant
avec Resnet, attendu que les deux é-
taient venus à une entente.
Si c'est là ce qu'il entend par enten-
te.

La théorie est que Jackson est venu
se venger et pour chasser son cri-
me il a mis le feu au chalet.

**LE QUATRIEME
POUVOIR RECONNU**

A l'avenir les journalistes au-
ront une salle spéciale dans
notre palais municipal

Dans l'aménagement nouveau qu'a
subi le premier étage de l'hôtel de vil-
la, la commission des finances a pas-
sée à rendre nos locaux plus agréa-
bles aux journalistes une pièce spé-
ciale où ces messieurs pourront don-
ner libre cours à leur prosaïque prose.

Nous sommes logés, en effet, ce n'était
pas sans raison que nous nous sommes
longtemps promenés nos cliques et nos
clagues dans les profondeurs du couloir
du palais municipal, sans savoir où re-
poser la tête.

Toutes ces petites misères sont main-
tenant chassées du passé. Aujourd'hui
nous avons un coin, un peu plus
premier porte à gauche en entrant par
la porte d'honneur. Les murs rutilants
font face à la porte, les chaises com-
fortables, de chaises confortables.
Rien ne manque plus que les journa-
listes et ils y seront aujourd'hui ou
demain.

Comme preuve de notre reconnais-
sance nous continuons comme par le
passé, à rendre nos locaux plus agréa-
bles aux journalistes, par la même
exacte que possible, parfois au mécom-
pense de nos autres.

Un confrère, remarque que l'inscrip-
tion sur la porte du nouveau domaine est
écrite en anglais, seulement. C'est as-
surément un oubli qui peut et doit
se réparer immédiatement. Mais il est
ridicule de vouloir en faire une grave
question et injuste de l'imputer, en
fait, à M. l'échevin Pavette, absent
pour cause de maladie depuis plus de
six semaines.

D'autre part nous connaissons trop
bien M. l'échevin Sadier pour croire
qu'il a oublié de faire inscrire, en
fait, à M. l'échevin Pavette, absent
pour cause de maladie depuis plus de
six semaines.

Nous sommes convaincus qu'il sera
le premier à ordonner que cet oubli se
répare immédiatement.

**LE COTE AMUSANT
DES EXPROPRIATIONS**

Certains propriétaires, sur pre-
mière lecture de leurs com-
ptes, prennent pour des plas-
tres, ce qui n'est que des sous
et ils font des scènes au tré-
sorier.

Les expropriations ont leur côté
amusant, mais la perception des som-
mes dues de la part de la ville. Sou-
vent il est arrivé que pour compléter
une ligne homologuée il a fallu expro-
prier une mince lisière de terrain et
les propriétaires n'ont été appelés à
payer que dix cents pour leur quote-
part. Dans nombre de circonstances,
la contribution du trésor municipal
n'a pas dépassé 25 cents.

Il y a quelques semaines quelques
pièces de terrain étaient expropriées
dans un arrondissement, et le prix de
cette expropriation était reparti sur une
grande étendue. Trois propriétaires
requerent des comptes de 25 cents cha-
cun et bon nombre d'autres n'eurent
pas de compte, la modique somme de
dix cents par pièce de terrain n'y avait
eu de la Cour Supérieure.

Il crut, en recevant la note, que la
ville avait fait erreur et qu'elle de-
vait avoir eu l'intention d'exiger cent
dollars.

Aussitôt il écrivit une lettre énergi-
que au trésorier de la ville trouvant
déraisonnable d'être taxé de cent dol-
lars pour l'expropriation d'un vilain
morceau de terre à un gros mille de
la.

Le trésorier se rendit auprès du sa-
vant magistrat et lui expliqua qu'il
n'y avait pas d'erreur, attendu que
la somme à percevoir n'était que de
dix cents en réalité.

Ce fut un fiasco, naturellement et
Sous l'effet de la lettre, le trésorier
envoya un employé de la maison Gault
Bros. à la maison Gault Bros. et lui
dit qu'il refusait absolument de
payer \$250 pour sa quote-part d'une
expropriation de terrain. On lui de-
mandait de produire son compte, ce
qu'il fit d'un air courroucé. C'est à
ce moment qu'il fut remarqué que le
chiffre 25 n'était pas précédé du signe
de piastre et que la somme n'était ni
de 25 cents, mais tout simplement
de \$250. Le contribuable im-
médiatement avait lu le compte à la hâte
et avait compris que la ville exigeait
\$250. Ce monsieur se retira le visage
tout épanoui.

Toujours dans la neige
St-Jean, Terre-Neuve, 26 - Un des
deux trains express bloqués par la
neige, est en marche vers St-Jean et ar-
rivera probablement ici demain ou sa-
medî. L'autre train ennéigé n'a pas
encore bougé. Vingt voyageurs ont
quitté ce dernier train hier et ont
marché trente milles sur la neige, por-
tant des vivres sur leur dos et se
servant des poteaux de télégraphe.
Ils sont arrivés à une section ouverte
de la ligne ce matin et on les attend
là depuis quelques jours. Le train res-
ta immobile dans la neige encore une
autre semaine probablement.

Grandes Croix
Londres, 26.-Le roi Édouard a con-
féré l'Ordre de la Grande Croix de
Saint-Michel et de Saint-George à
Sir Michael Herbert, ambassadeur
anglais à Washington.

Chirurgien Dentiste
Docteur J. G. A. Gendreau, Chirur-
gien-dentiste, 32 rue St-Laurent,
Tél. 2818. Montréal.

F. Lapointe

La Cie

Liquidation

Avant de passer à un nou-
vel acquiescent, nous vou-
lons diminuer le stock le
plus possible. Le prix n'est
pas une question. Il faut
réaliser! Sacrifice complet
de tous nos

**Meubles,
Tapis et
Rideaux,**

Le 2 mars prochain, lundi,
les liquidations seront re-
mises. Profitez des der-
nières heures de la li-
quidation. Les prix sont
seulement un peu d'argent.

La Cie F. Lapointe,
1447-1449
Rue Ste-Catherine-Est,
COIN MOINCALM.

DIVERS
A VENDRE - Magnifique

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'imprimerie industrielle, propriétaire, Milton McDonald, directeur; J. A. Carufel, administrateur, 75 rue St-James, Montréal.